



6 rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr

nous voir <http://cg29.fr>

Permanences à Brest

Siège du Territoire BMO
18 avenue Baron Lacrosse
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H

02.98.42.64.40

Poste 7563

Quimper, le 18 février 2016

BRETAGNE

n° 52

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

Ils tirent sur l'ambulance



Après le départ d'un des deux médecins dont vous avez tous reçu le message évocateur, c'est la mission du deuxième médecin qui est remise en cause par notre employeur. Un comble dans le contexte que nous connaissons de dégradation des conditions de travail et ses conséquences sur l'état de santé des agents. Les constats partagés syndicat/médecins ont sans doute dérangé notre employeur mais il s'agit malheureusement de la réalité :

ça va mal au Conseil Départemental !

Dans un rapport annuel d'activité du service de médecine préventive du CD, nous pouvons lire : « *Nous observons de plus en plus de situations de travail préoccupantes, avec une demande accrue d'interventions de la psychologue du travail ...* »

La CGT, bien placée pour mesurer cette dégradation, alerte également depuis plusieurs années en mettant en garde notre employeur contre les méthodes « managériales », les organisations de travail maltraitantes en vigueur au Conseil Départemental et leurs conséquences sur l'état de santé des agents.

Le 9 février, nous avons demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire sur la question de la médecine préventive. Alors que la loi impose qu'il soit convoqué dans le délai maximum d'un mois, notre employeur, visiblement au-dessus des lois, répond par la négative.

Le devoir d'exemplarité indiqué sur les belles plaquettes du Conseil Départemental s'est très vite évaporé...



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Service :

Tel :

